

GROZ-BECKERT

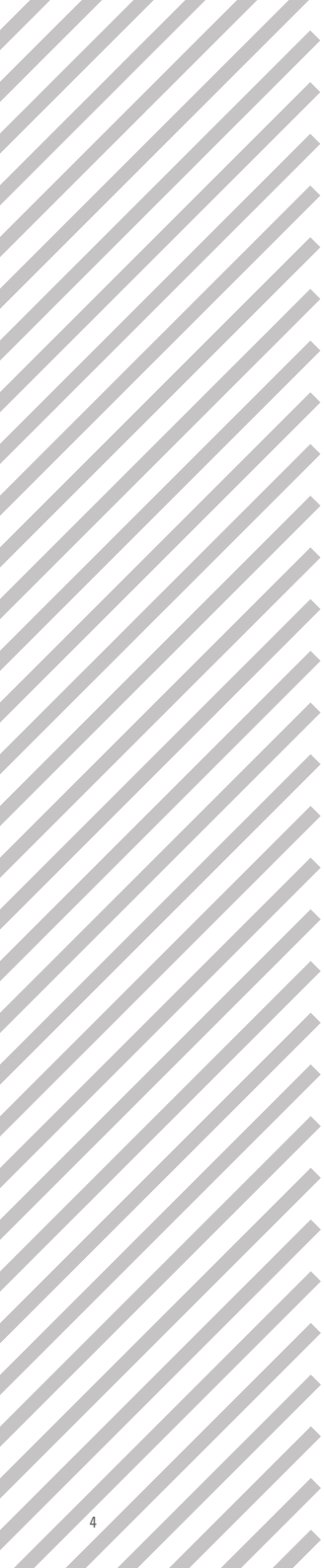
Code de conduite





Contenu

Avant-propos de la Direction générale	5
Les valeurs de Groz-Beckert	7
Comment nous agissons : Principes de traitement respectueux chez Groz-Beckert	8
Principes d'action sur le lieu de travail	11
Principes d'action dans les relations avec les partenaires commerciaux	14
Principes d'action pour une action sociale responsable	17
Assistance supplémentaire et interlocuteurs	18



Avant-propos de la Direction générale

Madame, Monsieur, chères collaboratrices, chers collaborateurs,

Groz-Beckert ne s'arrête jamais. Nous façonnons l'avenir et nous nous développons systématiquement. Notre ambition et notre motivation sont de faire avancer le monde de la production et de créer continuellement de la valeur. Nous voulons toujours être à l'avant-garde de la précision, de la qualité et de l'innovation sur notre marché et nous établissons des normes dans les domaines de l'environnement, de la société et de la gestion d'entreprise.

La transformation sociale, technologique et numérique ainsi que la croissance combinée du monde façonnent nos actions. En conséquence, notre entreprise familiale continue de se développer au 21^e siècle sans abandonner la conscience de son histoire et de sa tradition. Notre succès repose sur nos valeurs, avec l'objectif d'une collaboration transparente et équitable entre toutes les parties intéressées.

Nous mesurons le succès de notre entreprise non seulement sur la base de résultats économiques, mais aussi sur la base de principes fondés sur des valeurs fixes. Nous agissons de manière responsable et correcte, nous respectons les lois et les conventions internationales et nous appliquons cette attitude au quotidien. Les principes de notre gouvernance d'entreprise guident l'action de chaque collaborateur de l'entreprise. Depuis sa création en 1852, Groz-Beckert a marqué cette attitude, partout dans le monde et tous les jours.

Le présent Code de conduite résume cette exigence. Il nous donne des directives dans nos actions quotidiennes et professionnelles en tant que collaborateurs, cadres et collègues et sert de boussole dans nos relations avec nos clients, nos fournisseurs et nos partenaires.

Notre Code de conduite s'applique à tout le monde chez Groz-Beckert, à tous les niveaux de l'organisation et dans le monde entier. Nous attendons également de nos partenaires commerciaux qu'ils respectent les principes du Code de conduite de Groz-Beckert.

Chez Groz-Beckert, nous apportons tous une contribution essentielle à la manière dont Groz-Beckert est perçu en agissant de manière éthique et correcte. Nous avons tous la responsabilité d'assumer cette responsabilité.

Albstadt, juin 2022



Hans-Jürgen Haug
Porte-parole de la direction



Eric Schöller
Membre de la direction



Markus Settegast
Membre de la direction



Les valeurs de Groz-Beckert

Groz-Beckert est synonyme de valeurs grandissantes et solidement ancrées dans l'entreprise, qui sont pratiquement vécues par tous les collaborateurs depuis 1852. Le principe de poser les bases pour les générations à venir constitue le fondement de notre stratégie d'entreprise. Pour y répondre, nous agissons avec anticipation et réflexion, créons en permanence de la valeur et visons un développement durable. C'est sur cette exigence que doivent se mesurer nos décisions entrepreneuriales.

Les valeurs de Groz-Beckert sont composées de cinq principes :

Nous agissons en permanence, avec sérieux, en accord avec la qualité, en faisant preuve d'équité et de partenariat et en innovant.

Sérieux

Nous agissons avec honnêteté, fiabilité et crédibilité. Nous créons ainsi un climat de sécurité et de confiance.

En accord avec la qualité

Nos prestations internes et externes sont conçues pour répondre aux exigences et aux besoins des destinataires. Nous visons le leadership en matière de qualité pour tous nos produits et services externes.

Équitable et coopératif

Nous reconnaissons les performances de nos collaborateurs et les encourageons dans l'esprit de notre responsabilité sociale. Nous façonnons la collaboration interne et externe de manière à ce que des relations à long terme avec des avantages mutuels soient établies et entretenues.

Innovant

Notre force d'innovation est à la base de notre succès. Nous abordons les nouvelles exigences et évolutions et intégrons les changements dans notre façon de penser et d'agir.

Ces valeurs de Groz-Beckert sont une orientation fixe pour tous les collaborateurs. Les objectifs et les méthodes pour lesquels nous devrions abandonner, enfreindre ou abandonner nos valeurs sont fondamentalement exclus. Le présent Code de conduite traduit nos valeurs en principes d'action concrets pour la coopération quotidienne. Il nous sert de guide pour que nous, en tant que collaborateurs et cadres, agissions de manière responsable à tout moment et que nous respections l'intégrité de Groz-Beckert et nos objectifs communs.



Comment nous agissons : Principes de traitement respectueux chez Groz-Beckert

Notre base :

Nous respectons les dispositions légales et les droits de l'homme.



Le respect de toutes les lois et normes légales est une exigence minimale pour nous. En tant qu'entreprise active dans le monde entier, nous respectons les dispositions légales des différents États ainsi que celles de la communauté internationale. S'il existe des exigences ou des normes contradictoires, par exemple dans les pays où les lois, réglementations ou coutumes nationales diffèrent des normes internationales, nous suivons les normes internationales généralement acceptées, sauf si la législation locale en dispose autrement. Nous ne tolérons aucune forme de corruption et nous nous engageons à tout moment pour des pratiques commerciales équitables.

Nous respectons tous les accords des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme et nous nous conformons aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Chez Groz-Beckert, nous refusons toute forme de violation des droits

de l'homme, en particulier la discrimination en matière d'emploi et de recrutement, le travail des enfants et l'esclavage, ainsi que la menace pour les personnes qui défendent le respect des droits de l'homme. Dans les États qui ne respectent pas ou seulement partiellement leur devoir de protection des droits de l'homme, nous restons, en tant qu'entreprise, tenus de protéger ces droits, sans toutefois assumer de tâches étatiques.

Les actes illégaux porteraient atteinte à la réputation de notre entreprise. Par conséquent, tous les employés sont tenus de s'informer et de se conformer aux réglementations internes et externes applicables dans leur domaine de responsabilité respectif ainsi qu'aux lois applicables. Les collaborateurs qui agissent illégalement ne doivent pas seulement s'attendre aux conséquences des poursuites judiciaires de l'État, mais engagent également leur responsabilité envers Groz-Beckert.





Principes d'action sur le lieu de travail

Des collaborateurs bien formés, qualifiés, satisfaits, une collaboration valorisante ainsi qu'une volonté et une capacité de performance sont la base de notre succès à long terme. Nous attachons de l'importance aux personnalités individuelles de nos collaborateurs, favorisons la diversité au sein de l'entreprise et respectons les droits de la personnalité. La direction de l'entreprise s'est également fixé pour objectif de promouvoir activement le développement individuel de tous les collaborateurs grâce à des conditions de travail justes et sûres.

Égalité des sexes et égalité des chances

Chez Groz-Beckert, il est de la responsabilité de chacun de contribuer à une atmosphère de tolérance et de respect. Nous soutenons activement l'égalité des chances et la promotion du potentiel personnel de tous les collaborateurs. Groz-Beckert rejette toute forme de discrimination, de harcèlement ou de violence physique.

Tous les collaborateurs sont invités à signaler les cas concernés à leur supérieur ou aux responsables de l'égalité des chances. L'entreprise se réserve expressément le droit de signaler des infractions à ce principe par voie pénale et de tirer les conséquences en matière de droit du travail.

Leadership

Nos dirigeants sont conscients de leur rôle de modèle. Ils travaillent d'égal à égal et impliquent activement leurs collaborateurs dans les décisions. Il est essentiel que les cadres encouragent les employés en les valorisant, en faisant preuve de reconnaissance à leur égard, en renforçant le feed-back et le dialogue mutuels et en permettant une collaboration constructive à tous les niveaux de l'entreprise. Cela permet de créer un environnement productif qui allie une rentabilité durable de l'entreprise et une grande satisfaction des collaborateurs.

Équilibre vie privée / vie professionnelle

Dans le cadre d'un entretien entre la direction générale, la direction du site et les collaborateurs, nous créons et optimisons les conditions-cadres spécifiques au pays et au site afin d'assister tous les collaborateurs en fonction de leur situation personnelle.

Représentants des travailleurs et syndicats

La direction générale collabore avec les représentants des travailleurs et les syndicats de manière respectueuse et en toute confiance. Grâce à un dialogue constructif, nous obtenons des solutions durables et pratiques. Nous avons toujours pour objectif d'équilibrer les intérêts et obligations économiques, organisationnels et juridiques de l'entreprise ainsi que les intérêts des collaborateurs.

Santé

La prévention des dangers sur le lieu de travail et la promotion de la santé préventive sont des objectifs centraux chez Groz-Beckert. Des normes de sécurité techniques et opérationnelles élevées ainsi que des processus établis nous aident à exclure les accidents du travail et à éviter les maladies professionnelles. Notre système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (ARGUS) à l'échelle de l'entreprise crée des conditions-cadres fiables pour un travail quotidien en toute sécurité et témoigne de l'importance de la santé individuelle.

Nos processus suivent le principe selon lequel chaque employé doit être en bonne santé chaque jour sur son lieu de travail et quitter celui-ci en bonne santé. C'est pourquoi nous prenons des mesures techniques ou fournissons un équipement de protection approprié lorsque cela n'est pas possible. Nous analysons avec les collaborateurs l'impact à long terme des activités et avons mis en place des structures qui favorisent une prévention efficace des rapports (par rapport à l'environnement de travail) et la prévention du comportement (par rapport à l'individu) et permettent une amélioration continue..

La gestion de la santé au travail chez Groz-Beckert intègre en outre tous les processus pertinents pour préserver et promouvoir la santé et le bien-être. Nous proposons des programmes spécifiques au site conçus pour une prévention et une réintégration efficaces. En cas de besoin, nous conseillons et prenons en charge individuellement les collaborateurs ayant des problèmes de santé, par exemple en adaptant le lieu de travail aux besoins spécifiques de chacun.



Sécurité du site et de l'entreprise

Nous veillons à ce que nos sites soient sûrs pour nos employés, nos invités et les voisins, et à ce qu'ils ne subissent aucune contrainte à long terme. De plus, nous protégeons activement l'entreprise contre les conséquences négatives, par exemple en cas d'arrêt de travail, de demandes de dommages-intérêts et de détérioration des relations commerciales suite à un comportement fautif ou à des dommages. Pour ce faire, nous identifions, évaluons et minimisons tous les facteurs de risque importants sur nos sites à travers le monde. En outre, il existe des plans d'action pour les scénarios de risque les plus divers et pertinents, qui permettent de réduire les effets autant que possible en cas de sinistre. De plus, nous disposons d'une gestion de crise où les responsabilités et les procédures sont définies afin de pouvoir réagir rapidement et efficacement aux dommages et aux crises qui surviennent.

Protection du savoir-faire

De nouvelles idées et de nouveaux produits, des inventions et des innovations garantissent notre avance sur les marchés. C'est pourquoi nous conservons et protégeons nos secrets commerciaux. Dans ce contexte, les connaissances individuelles de chacun constituent une partie importante de notre savoir-faire et sont donc à protéger.

Comme nous connaissons la sensibilité de notre savoir-faire, nous ne le transmettons pas à des personnes non autorisées et le protégeons systématiquement contre tout accès non autorisé. En particulier dans le domaine public, nous sommes vigilants et protégeons les informations commerciales et personnelles.

Cela s'applique en particulier, mais pas exclusivement, aux communications professionnelles et privées ainsi qu'aux réseaux sociaux, aux voyages d'affaires, aux salons professionnels et à d'autres espaces publics.

Pour Groz-Beckert, il va de soi que nous protégeons le savoir-faire de nos partenaires commerciaux de la même manière. De notre côté, les partenaires externes sont tenus, si nécessaire, au secret et font ainsi de la confiance mutuelle la base de toute collaboration.

Traitement des données à caractère personnel

Nous prenons la protection des données très au sérieux en tant que droit personnel individuel. Il en résulte une grande responsabilité. Étant donné que la numérisation ouvre de nouveaux domaines d'activité, des processus innovants ainsi que des possibilités de communication et de mobilité qui offrent une grande valeur ajoutée à nos collaborateurs et partenaires commerciaux, la collecte et la création de données ainsi que leur stockage et leur utilisation ne peuvent être évitées.

Nous traitons et utilisons les données à caractère personnel uniquement dans la mesure où cela nous est explicitement autorisé par les lois, réglementations et/ou le consentement des personnes concernées. Les employés et les partenaires commerciaux sont assurés d'une transparence appropriée quant au traitement de leurs données et aux possibilités de choix quant à l'utilisation de leurs données.

Chez Groz-Beckert, le respect de ces directi-

ves est assuré par un responsable central de la protection des données, des coordinateurs de la protection des données et la restriction stricte à un traitement des données à des fins spécifiques.

Les personnes qui nous confient des données doivent pouvoir être sûres qu'elles sont sécurisées contre tout accès non autorisé. Chaque collaborateur doit s'en occuper et est formé en conséquence.

Réseaux sociaux et autres médias numériques

Nous faisons preuve de prudence et ne divulguons aucune information confidentielle ou exclusive de l'entreprise lorsque nous utilisons les plateformes de réseaux sociaux, les forums Internet, les blogs et les services de messagerie. Notre politique relative aux réseaux sociaux à l'échelle de l'entreprise rend cette politique contraignante et doit être respectée par tous les collaborateurs.

Culture d'erreur

L'innovation est un aspect important pour créer de la valeur et les corrections sont une étape cruciale de tout développement durable. En tant qu'entreprise et en tant qu'individus, nous apprenons chaque jour de nos tentatives réussies et échouées d'améliorer les choses et de trouver de nouvelles solutions. Les erreurs font donc partie intégrante de notre travail quotidien. Nous les analysons, apprenons de nouvelles choses et éliminons les erreurs évitables. Nous avons la volonté d'expérimenter et nous le faisons sur la base d'actions structurées.

C'est pourquoi tous les cadres et collaborateurs de Groz-Beckert sont tenus de traiter les erreurs de manière collégiale, ouverte et autocritique et de les utiliser pour le développement dans l'intérêt de l'entreprise.





Principes d'action dans les relations avec les partenaires commerciaux

Choix de nos fournisseurs et partenaires

Nous attendons également de nos partenaires commerciaux qu'ils agissent conformément au présent Code de conduite et qu'ils agissent de manière professionnelle sans exception. Pour ce faire, nous les sélectionnons avec soin. Dans le cadre d'un processus de qualification en plusieurs étapes pour les fournisseurs, nous demandons si ceux-ci agissent conformément aux objectifs de durabilité de Groz-Beckert et s'ils respectent les normes et lois nationales et internationales en matière de sécurité au travail, de protection de l'environnement et de droits de l'homme. Dans ce contexte, nous attendons également de nos fournisseurs qu'ils n'achètent pas de biens et de matériaux pour fabriquer leurs produits pour Groz-Beckert de manière illégale ou contraire à l'éthique.

Les employés chargés de la sélection des partenaires commerciaux doivent en tenir compte et examiner en permanence les relations avec les fournisseurs. Cela se fait sur la base d'une gestion appropriée des risques et est accompagné, par exemple, d'une formation régulière des employés.

Confidentialité

L'échange intensif et un flux d'informations mutuel et de confiance sont les fondements de notre collaboration avec les partenaires commerciaux. Étant donné que nous connaissons la sensibilité de notre propre savoir-faire et de nos données, il est naturel pour nous de protéger également le savoir-faire et les données de nos partenaires commerciaux. C'est pourquoi nous accordons une grande importance à une collaboration basée sur la confiance.

En contrepartie, nous attendons la confidentialité correspondante. Les dispositions légales nous imposent, ainsi qu'à nos partenaires commerciaux, des normes élevées en matière de protection des données. Nous exigeons le même soin de la part de tiers afin de protéger le savoir-faire de Groz-Beckert dans le cadre de nos relations commerciales.

Une concurrence loyale

Un traitement sérieux et équitable est la base de toute relation commerciale fructueuse. C'est pourquoi l'équité fait également partie des valeurs fondamentales de l'entreprise Groz-Beckert. Notre ambition de convaincre nos clients et partenaires par la qualité et la force d'innovation est directement liée à ce principe. C'est pourquoi nous le suivons à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise et nous nous engageons toujours pour une concurrence loyale.

Les infractions aux dispositions du droit des ententes sont inacceptables pour Groz-Beckert et font l'objet de poursuites et de sanctions conséquentes. C'est pourquoi chaque collaborateur est formé aux règles applicables dans son domaine.

La corruption

Groz-Beckert s'éloigne de toute forme de corruption. Nous convainquons nos partenaires commerciaux par nos produits et services et non par des avantages personnels. Nous ne nous laissons pas non plus corrompre, ni ne tirons d'avantage de notre position au sein de l'entreprise. Dans le cadre de l'activité commerciale habituelle et pour un montant raisonnable, les cadeaux et invitations sont habituels

et autorisés dans les relations avec les partenaires commerciaux. Le principe est toujours d'éviter la simple apparence d'une influence inappropriée, que nous soyons donateurs ou donataires. Cela s'applique également aux remises et aux avantages.

Les dons de notre part sont toujours raisonnables et n'ont jamais pour objectif d'influencer le partenaire commercial. À l'inverse, les cadeaux et invitations de nos partenaires commerciaux n'ont aucune influence sur nos actions. Nos décisions sont toujours raisonnablement motivées et ne sont pas guidées par des dons. Nous rejetons les avantages en nature s'il semble qu'ils doivent servir d'influence.

Notre politique de conformité à l'échelle de l'entreprise établit un ensemble de règles obligatoires pour les avantages en nature et doit être respectée par tous les collaborateurs.

Conflits d'intérêts

Dans certaines situations, des intérêts personnels pourraient entrer en conflit avec notre jugement professionnel. Dans de tels cas, il est important que le supérieur soit informé de manière transparente et précoce du conflit d'intérêts et que la suite des opérations soit clarifiée ensemble.

Prévention du blanchiment d'argent

Le blanchiment d'argent désigne la procédure d'injection dans le circuit financier et économique légale de fonds ou de biens acquis illégalement. Nous remplissons nos obligations légales en matière de prévention du blanchiment d'argent et ne participons à aucune transaction visant à dissimuler ou à intégrer des actifs criminels ou acquis illégalement.







Chez Groz-Beckert, responsabilité sociale et réussite entrepreneuriale vont de pair.

Protection de l'environnement et des ressources

Groz-Beckert s'efforce chaque jour de maintenir des conditions écologiques propices à la vie pour les générations actuelles et futures. Pour ce faire, nous nous sommes engagés à respecter des objectifs de durabilité contraignants et à mettre en place une stratégie active de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de consommation des ressources. Dans l'ensemble de l'environnement de l'entreprise, nous visons ainsi un bilan environnemental et énergétique responsable comme cœur d'une activité durable.

Nous accordons une attention particulière au développement continu de tous les processus techniques et organisationnels afin d'obtenir une optimisation continue. Nous réduisons ainsi l'utilisation de matériaux, réalisons des économies d'énergie efficaces et augmentons la part des sources renouvelables dans notre mix énergétique et d'électricité.

Dans le même temps, nous contribuons à une amélioration continue tout au long de la chaîne d'approvisionnement et de valeur, qu'il s'agisse de la planification des processus internes et externes, du choix des matériaux et des fournisseurs ou du développement de produits et de services.

À long terme, nous souhaitons faire de Groz-Beckert une pratique d'économie circulaire dans laquelle un impact négatif sur l'environnement est largement exclu grâce à la réutilisation systématique des ressources et des matériaux et à l'exploitation durable de tous les potentiels énergétiques.

Dons et parrainage

Chez Groz-Beckert, responsabilité sociale et réussite entrepreneuriale vont de pair. Nous suivons l'approche d'un engagement régional. Les différents sites encouragent donc individuellement les initiatives locales et régionales sur place. Lors de la sélection, nous veillons à ce que les activités renforcent le développement social. Nous excluons ainsi toute promotion individuelle. Nous soutenons des initiatives qui placent au centre de leur travail un domaine social pertinent, comme l'éducation et la science, l'art et la culture ou des objectifs caritatifs.

Nous ne versons de dons qu'à des organisations reconnues à but non lucratif. En ce qui concerne les dons, nous n'avons aucun objectif économique et n'attendons aucune contrepartie. En revanche, les activités de parrainage servent à accroître la perception publique de l'entreprise.

Ils sont basés sur les prestations et contre-prestations convenues contractuellement. La politique de sponsoring contraignante veille au respect de nos principes d'entreprise dans ce contexte.

Bénévolat

Le bénévolat est un pilier important de toute société qui fonctionne. En tant qu'entreprise, nous assumons nos responsabilités dans ce domaine en soutenant et en encourageant le bénévolat de nos collaborateurs. Pour nous, cela ne fait aucune différence qu'il s'agisse d'objectifs sociaux ou caritatifs.



Assistance supplémentaire et interlocuteurs

Chez Groz-Beckert, tout le monde est invité à prendre ses responsabilités au quotidien et à aborder ouvertement les besoins d'amélioration.

Le présent Code de conduite ne peut pas décrire toutes les situations et questions possibles et imaginables. C'est pourquoi, selon les principes d'action définis ici, il incombe à chacun d'agir de manière attentive, raisonnable et intègre à tout moment. Les employés peuvent à tout moment s'adresser à leur responsable pour toute question relative au contenu ou à l'interprétation du Code de conduite, s'exprimer ouvertement en cas de doute et obtenir des conseils dans des situations difficiles. Chaque responsable est tenu d'informer ses collaborateurs du Code de conduite et de s'assurer qu'il est compris et respecté.

En cas de violation (supposée) des réglementations résumées ici, chaque collaborateur est invité à s'adresser à son supérieur ou directement à la Direction générale. Vous pouvez également signaler votre violation via

la plateforme de lancement d'alertes « tell us » ou à l'adresse e-mail **tell.us@groz-beckert.com**. Les signalements sont traités de manière strictement confidentielle. Tous les signalements d'infractions sont examinés de manière cohérente et les comportements répréhensibles prouvés sont sanctionnés de manière appropriée. Les collaborateurs ne doivent pas craindre de subir des préjudices lorsqu'ils informent un supérieur ou le service juridique d'une violation ou d'un cas suspect avec le domaine ou le sujet concerné (par ex. responsable de la protection des données, responsable de la mise en conformité, responsable de la sécurité de l'information, responsable de l'environnement) ou avec le service juridique. Les interlocuteurs compétents se trouvent dans la directive Compliance.



Groz-Beckert KG

Parkweg 2

72458 Albstadt, Allemagne

Téléphone +49 7431 10-0

Fax +49 7431 10-2777

contact@groz-beckert.com

www.groz-beckert.com



Les schémas de nos produits ne sont pas à l'échelle et servent uniquement d'illustration. Elles ne correspondent donc pas à l'original.

TM = Groz-Beckert utilise ce symbole pour l'identification des produits et se réserve les droits correspondants sur ce caractère.

® = marque déposée du groupe d'entreprises Groz-Beckert.

© = cette publication est protégée par les droits d'auteur.

Groz-Beckert se réserve notamment le droit d'entamer une action juridique en cas de reproduction, de modification, de traduction ou de diffusion effectuées sans l'accord écrit exprès de Groz-Beckert.

GROZ-BECKERT

KNITTING , WEAVING , FELTING , TUFTING , CARDING , SEWING

FR | 04-2023

